



CONTAMINES
MONTJOIE

COMMUNE de LES CONTAMINES –MONTJOIE

ARRETE du MAIRE

**OBJET : Arrêté de circulation – remplacement de plaques de chambres.
Entreprise « chez SOGELINK » pour le compte de Orange**

ARD2022-055

Le Maire de la Commune des CONTAMINES-MONTJOIE,

VU le Code de la Route,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2212-1 et suivants,

VU la demande présentée par l'Entreprise Chez SOGELINK en date du 30 juin 2022 pour effectuer des travaux de « remplacement de plaques de chambre ». Quatre au total.

Considérant que pour permettre l'exécution de ces travaux, il est nécessaire de réglementer la circulation des usagers,

ARRETE

Article 1er : L'entreprise **Chez SOGELINK**, ayant son siège , TSA 70011, 69134 Dardilly cédex est autorisée à occuper le domaine public «au 41 et 2980 route de notre dame de la gorge, 316 chemin du Champelet, 30 impasse de la lyonnaise », pour effectuer des travaux pour le compte de Orange , **du lundi 04 juillet 2022 au lundi 25 juillet 2022 inclus. Soit 15 jours calendaires.**

Article 2 : La circulation se fera sur chaussée opposée en alternat manuellement durant cette période, et la vitesse sera réduite à 30km/h pendant la durée des travaux.

Article 3 : L'entreprise susnommée prendra toutes dispositions pour assurer la signalisation permanente de l'occupation du domaine public.

Article 4 : La responsabilité de la Commune sera entièrement dérogée en cas d'accident ou d'incident survenant pendant la durée des travaux.

Article 5 : Dès la fin des travaux, l'entreprise devra réparer à leurs frais, tous dommages éventuels causés au domaine public.

Article 6 : Copie du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Directeur de l'Entreprise SOGELINK,
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de St-Gervais,
- Monsieur le Chef du CPI des Contamines,
- Monsieur le Brigadier-chef principal de la Police municipale,
- Monsieur le Directeur des Services Techniques.
- La CCPMB, Transports

**Fait aux CONTAMINES-MONTJOIE,
Le 30 juin 2022**

**Le Maire,
François Barbier.**

